



COMMUNE DE WIZERNES

Département du Pas-de-Calais

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 13 mai 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le treize mai à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de WIZERNES s'est réuni à WIZERNES, sous la présidence de Monsieur Pierre EVRARD, Maire. Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par voie dématérialisée aux conseillers municipaux le 7 mai 2025. La convocation et l'ordre du jour ont été publiés sur le site de la Mairie le 7 mai 2025.

NOMBRE DE CONSEILLERS :

En exercice : 22

Présents : 19

Votants : 20

VOTE :

A L'UNANIMITÉ

Pour : 20

Contre : 00

Abstention : 00

PUBLIÉ LE :

16/05/2025

Etaient présents : M. Pierre EVRARD, M. Yves SACÉPÉ, Mme Catherine LANOY, M. François SÉGURA, Mme Pascale NEYRINCK, M. Alain LYPS, Mme Patricia VERRELLE, M. Daniel HERBERT, M. Jacques DEGRAVE, M. Hervé FOUBLE, M. Franck MIELLOT, Mme Emmanuelle DECLÉTY, Mme Francine RIBREUX, Mme Marianne SPEISSER, Mme Séverine DELDICQUE, Mme Stéphanie LECOUSTRE, M. Stéphane LIBER, Mme Linda PATOUT et M. Thibaut KUEHN

Excusée : Mme Séverine DUVIVER a donné pouvoir à M. François SÉGURA

Absents : M. Matthieu DEVOS et Mme Carole TRIPLET

D2025-025 : FINANCES – GARDERIE MUNICIPALE – TARIFS POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2025/2026

Rapporteur : Monsieur Daniel HERBERT

Pour l'année scolaire 2024/2025, vous avez décidé par délibération du 13 Juin 2024, de ne pas réviser les tarifs de la garderie, et de les maintenir à 1 € la ½ heure et à 0,50€ le ¼ heure pour la période de 8 h à 8 h 15.

Le Conseil Municipal décide de :

- **MAINTENIR** les tarifs à l'identique pour l'année 2025/2026, en accord avec le bureau de municipalité réuni le 7 Mai 2025, soit :
 - 1 € la ½ heure
 - 0,50 € le ¼ heure pour la période de 8 h à 8 h 15.Étant précisé que toute ½ heure, ou tout ¼ d'heure, commencé de plus de 5 mn, est dû.

A l'unanimité

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme au registre,

Le Maire,



Pierre EVRARD